



CSE UES AGSH Siège - Séance du 20 avril 2023

Lors de la dernière séance du Comité Social et Économique (CSE) de l'établissement Siège UES AGSH (le 20 avril), ont été abordés : un point sur le déménagement des équipes TGITS situées à Euréka, la présentation du rapport annuel de l'activité du Service de Prévention et de Santé au Travail (SPST), le mode de calcul du QAF des salariés en CDD et les réclamations individuelles et collectives (RIC). On retiendra les points suivants.

1. Déménagement des équipes TGITS situées à Euréka (Nanterre)

Le bail de l'immeuble Euréka arrivant à échéance et des espaces disponibles existant dans les tours de La Défense, les équipes TGITS vont déménager vers ces tours. Les modalités de cette relocalisation qui permettra des regroupements et des rapprochements des activités transverses avec la DSI ont été présentées en CSE. Les bâtiments concernés sont les tours Coupole (3^e et 27^e étages), Michelet A (4^e et 25^e étages) et Michelet B/C (1^{er}, 3^e et 4^e étages) et l'immeuble Newton (3^e étage). Salariés CDI et CDD sont concernés par ce déménagement qui déroulera durant les mois de septembre et d'octobre prochains et il n'est pas prévu de *flex office*. Des plans succincts et incomplets ont été présentés aux élus. À la demande de certains et notamment des élus SICTAME, des plans plus précis seront fournis et le sujet sera traité lors de la prochaine réunion de la CSSCT prévue le 23 mai 2023.

Les élus SICTAME- UNSA (dont le rapporteur de la CSSCT) veilleront à ce que ce déménagement se fasse dans les meilleures conditions possibles et seront attentifs aux nouvelles conditions de travail des équipes concernées. N'hésitez pas à faire part de vos retours sur le sujet.

2. Rapport annuel de l'activité du Service de Prévention de Santé au Travail (SPSCT)

Comme chaque année, le rapport annuel d'activité du SPST Siège a été présentée par le Dr Gorand, responsable de ce service. On rappellera que ce service est un avantage notable aujourd'hui avec pour le Siège environ 1 médecin du travail pour 2 000 salariés alors que la moyenne nationale tourne plutôt autour de 7 000 dans le secteur industriel. Les expatriés constituent l'argument principal pour la présence d'un Service de Santé au Siège.

Cette présentation a été l'occasion de faire le point sur :

- Les départs et arrivées de personnel avec entre autres le remplacement par une prestataire d'une assistante sociale partie en retraite,
- Les missions en rapport avec la pandémie COVID (suivi des cas, tests PCR/antigéniques, campagnes de vaccination, ...),
- La réalisation des visites d'embauches (CDI et CDD) et de reprise/pré-reprise,
- Le suivi médical des expatriés maintenu à une périodicité de 2 ans maximum (impact de la pandémie),
- La reprise progressive des visites périodiques interrompues à cause de la pandémie,
- Les nombreux examens complémentaires effectués à l'occasion des visites,
- Les demandes d'aménagement de postes (interventions ergonomiques collectives et individuelles),

- La participation du Service à de nombreuses actions (restitution enquête Eutelmed, alertes Risques Psychosociaux (RPS) en relation avec les comités RPS, Café des aidants, semaine de la QVT, journée du handicap, ...)

On notera l'augmentation continue du nombre de consultation en psychologie (186 en 2022 vs. 91 en 2019). Pour la première fois un relevé du nombre de salariés ayant bénéficiés d'une consultation en rapport avec un risque RPS supposé a été fait par le médecin du travail pour un suivi plus précis au fil des ans.

Les risques psycho sociaux sont de plus en plus prégnants dans l'entreprise. N'hésitez pas à contacter les référents RPS ou tout élu CSE, mais surtout à vous déclarer en accident du travail lors de votre passage au Service médical. Cela permettra un suivi par les instances compétentes (CSSCT, référents RPS) dans le but d'éviter la répétition de situations à risques pour les salariés.

3. Réclamations individuelles et collectives (RIC)

À chaque séance du CSE, les élus portent les réclamations des salariés auprès du chef d'établissement. Les questions sont variées, les réponses parfois succinctes ou en attente, avec de nombreux cas cette fois-ci. Celles de mars 2023 sont consultables [ICI](#).

Questions en rapport avec l'augmentation de capital réservée aux salariés (ACRS) : en attente, les réponses risquent d'arriver trop tard...

Conditions de prise de congés en forfait jours : la direction estime que le salarié au forfait jours doit poser une demi-journée en cas d'absence sur une demi-journée dans la limite de 12 demi-journées même si la jurisprudence qu'elle cite la force à admettre que la situation est plus compliquée que sa réponse. Des exemples furent cités en séance pour lesquels la direction ne pouvait répondre.

Fermeture des piscines Coupole et Michelet (suite ... et fin ?) : toujours pas d'éléments supplémentaires à apporter à la réponse donnée en mars (pas de date de réouverture envisagée) ! On peut se demander si elles rouvriront un jour...

Suivi des pilotes télétravail : le pilote de télétravail pour TGS NWoW se poursuit (un premier suivi avait été présenté aux élus du CSE en avril 2022) dans l'attente de nouvelles négociations annoncées depuis un an. Mais que font les organisations syndicales représentatives ?

Salaire de référence par NP : alors qu'il avait été indiqué lors d'une réunion One Tech portant sur des questions RH que les organisations syndicales étaient en possession de sa valeur par NP, il a été répondu que cette question ne relevait pas des réclamations individuelles et collectives !

4. Divers

Parmi les nombreux points abordés aussi lors de la réunion, on peut noter les suivants :

- La question de la lettre QAF retenue pour les salariés en CDD a été abordée de nouveau. À la suite d'un vote « partagé » (16 voix contre 11) étrangement à bulletins secrets, le CSE a décidé de remettre à 2024 un calcul identique à celui utilisé pour les salariés CDI. Les élus SICTAME-UNSA regrettent que des arguments « techniques » aient pu motiver le vote de certains élus face à un non-respect des droits légitimes des CDD. Une autoroute ouverte pour la direction dans le cas où des droits de salariés CDI seraient bafoués ?
- La présentation de Planète Energies, programme de la Fondation TotalEnergies dont la mission est d'aider les jeunes à mieux comprendre les enjeux de la transition énergétique à travers un site Internet dédié (lien [ici](#)) et des conférences gratuites dans les écoles (primaire à lycée).
- Les dernières notes relevant de la Commission Culturelle (Parc Astérix, Jardin d'acclimatation, Comédie française, ...) ont enfin été votées et sont maintenant disponibles sur le site Internet du CSE.